SCIENCES PO LILLE.

Lille, le 22 septembre 2025

Le Directeur

à

Monsieur Serge DUBIEF
Président

Association Avenir de la langue française
181, avenue Daumesnil
75012 Paris

Objet : votre courrier en date du 6 août 2025

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance du courrier que vous m'avez adressé, le 6 août dernier, au sujet de ce que vous considérez comme le non-respect de l'article 4 de la loi n°94-665 du 4 août 1994 par Sciences Po Lille.

Vous vous appuyez, pour ce faire, sur des captures d'écran et extraits de vidéos diffusées sur internet, qui laissent entendre que l'affichage réalisé par la bibliothèque de l'école ne respecterait pas l'article précité, en ne comportant que la traduction anglaise (*library*) de l'intitulé de l'édifice.

Je prends bonne note de ces éléments et me ferai un devoir d'ajouter une troisième langue à l'affichage actuel, dès lors que l'occasion s'en présentera. L'emploi économe des fonds publics qui caractérise Sciences Po Lille m'incite à programmer cela pour le moment où l'usure naturelle nous amènera à remplacer ce panneau.

S'agissant d'un établissement public situé dans le Nord de la France, c'est évidemment le néerlandais qui s'imposera comme troisième langue. Il conviendra donc d'ajouter *bibliotheek* à « bibliothèque », ce qui représentera un ajout plus formel que substantiel à la compréhension de nos visiteurs, mais nous permettra de répondre à nos obligations légales.

En me réjouissant du fait que l'association Avenir de la langue française fasse preuve d'une vigilance de tous les instants face à ce qui peut menacer notre belle langue, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Etienne PEYRAT

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES • SCIENCES PO LILLE • INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES

9 rue Angellier - 59000 Lille - Tél. +33(0)3 20 90 48 40